

Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée conférant un grade de master

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Les enseignements auront lieu sur les différents sites de l'Université Paris Cité mais majoritairement sur le site de Villemin. Les centres de simulation iLumens seront également mis à disposition dans le cadre de certaines UE.

L'Université Paris Cité propose les **5 mentions** conduisant au Diplôme d'Etat d'infirmier en Pratique Avancée conférant le grade de master :

- * Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies en soins primaires
- * Oncologie et hémato-oncologie
- * Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale
- * Santé mentale et psychiatrie
- * Domaine d'intervention "urgences". Cette mention sera accessible en septembre 2022, sous réserve de la publication des textes réglementaires.

OBJECTIFS

Permettre à des infirmiers d'acquérir des connaissances et des compétences pour exercer en pratique avancée et développer les rôles dévolus à cette fonction. L'organisation de ce master a été conçue en inter et pluriprofessionnalité et en référence aux textes publiés sur l'exercice en pratique avancée qui définissent les domaines d'exercice.

Ces infirmiers en pratique avancée contribueront à l'évolution du système de santé. Ils participeront à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire dans

le respect du parcours de soins coordonné par le médecin traitant.

Les rôles :

- **clinique**, lors de situations complexes, sous-entend l'évaluation de l'état et de la situation de la personne et de son entourage, dans une perspective de soins infirmiers ;

- **conseil, consultation**, dans le sens de donner des conseils aux bénéficiaires des soins, aux pairs, à d'autres professionnels de santé. Les notions de conseil et consultation suggèrent également la possibilité de prendre conseil auprès d'autres personnes ;

- **leadership**, au sens d'animation d'équipe, pour initier les « bonnes pratiques cliniques », la démarche qualité étant l'élément clé ;

- **enseignement, formation**, au sens de transmission des savoirs, facilitant l'apprentissage des patients, des étudiants, des pairs, et d'autres professionnels de santé ;

- **recherche**, impliquant une veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, la participation et la réalisation de travaux »*

*ARS Ile-de-France. Projet Préfiguration d'Infirmiers Cliniciens Spécialisés- Rapport final-Synthèse, novembre 2016

Pour la mention médecine d'urgence :

L'organisation de ce master a été conçue en inter et pluriprofessionnalité et en référence aux textes publiés sur l'exercice en pratique avancée qui définissent les domaines d'exercice. Les infirmiers en pratique avancée en médecine d'urgence participeront à la prise en charge globale dont

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

le suivi est confié par un médecin dans une structure d'urgences.

L'acquisition de connaissances sur les mécanismes physiopathologiques, la prise en charge clinique et le parcours du patient dans des situations cliniques sont définies par les textes réglementaires. [1]

De même les gestes techniques pouvant être réalisés par les infirmiers de pratique avancée sont définis par les textes réglementaires.

[1] Décret n° 2021-1384 du 25 octobre 2021 relatif à l'exercice en pratique avancée de la profession d'infirmiers, dans le domaine d'intervention des urgences

COMPÉTENCES VISÉES

Former des infirmiers en pratique avancée qui contribueront à l'évolution du système de santé. Ils participeront à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire dans le respect du parcours de soin coordonné par le médecin.

Les missions :

- * développement de la clinique et des pratiques infirmières,
- * conseil, organisation et gestion des soins,
- * formation des pairs et encadrement des stagiaires,
- * recherche en sciences infirmières et amélioration des soins, contribution aux recherches en épidémiologie

Au terme des enseignements du Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée, les participants seront en capacité de :

- * Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- * Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- * Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- * Organiser les parcours de soin et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

* Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

* Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

[Cliquer ici pour prendre connaissance de la fiche d'enregistrement du diplôme au Répertoire National des Certifications Professionnelles](#)

Programme

ORGANISATION

Calendrier : rentrée des 1ère année à la mi-septembre / rentrée des 2ème année fin septembre.

Planning de l'année précédente en téléchargement sur cette page.

Volume horaire : 1ère année : 959 heures / 2ème année : 1050 heures

Programme :

1ère année

Semestre 1

- * Clinique
- * Sciences infirmières et pratique avancée
- * Responsabilité, éthique législation déontologie
- * Langue vivante
- * Méthodes de travail

Semestre 2

- * Clinique
- * Formation et analyse des pratiques professionnelles
- * Santé publique
- * Recherche
- * Stage de 2 mois

2ème année

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Semestre 3 (selon l'option choisie)

- * Bases fondamentales
- * Clinique
- * Parcours de santé
- * Recherche
- * Langue vivante

Semestre 4

- * Mémoire
- * Stage de 5 mois

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Les modalités d'enseignements sont variées et propres à chaque unité d'enseignement : cours théoriques, cas pratiques, simulation, jeux de rôle, diffusion de bibliographie, mise en ligne des supports pédagogiques, classe inversée. Un stage est obligatoire en 1ère et en 2ème année.

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données,
- de partager des ressources, des informations,
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois en 1ère année - 5 mois en 2ème année

Admission

Infirmiers diplômés d'Etat.

PRÉ-REQUIS

Diplôme d'Etat d'infirmier

Date de début de candidature : 15 mars 2022

Date de fin de candidature : 5 juin 2022

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Le DE IPA est associé à un grade master ce qui permet aux diplômés d'envisager de démarrer un doctorat dans les conditions d'équivalence demandées par l'école doctorale d'accueil.

TAUX DE RÉUSSITE

84 %

sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs). Le taux de réussite au DE IPA est important. Néanmoins, il s'agit d'une formation exigeante et il existe des abandons en cours de formation. Le redoublement est possible mais n'est pas acquis de droit. Il est donc recommandé de bien s'informer avant de débiter la formation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Responsable du diplôme

Hawa Keita-Meyer

Responsable du diplôme

Jacques Blacher

Responsable du diplôme

Hélène Moins

Co-responsable du diplôme

Isabelle Bouyssou

Co-responsable du diplôme

Anne-Marie Corp

Responsable du Pôle Formations

Paramédicales

Sandra Fefeu

01 57 27 85 68

sandra.fefeu@u-paris.fr

Contact IPA-1

Chance-Lor Bertrand

chance-lor.bertrand@u-paris.fr

Contact IPA-2

Cherifa Harfouche

cherifa.harfouche@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +5

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation